#### FACULTE DE MEDECINE D'ALGER, DEPARTEMENT DE MEDECINE

# INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

Module d'enseignement d'épidémiologie et de médecine préventive

# PROGRAMME NATIONAL DE SANTE SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

(Dr Hakim BRAHIMI, INSP)

#### I - INTRODUCTION

La santé scolaire en Algérie est définie par la loi 85-05 comme ayant pour objet la prise en charge de la santé des élèves et enseignants dans leur milieu éducatif par :

- Le contrôle de leur état de santé.
- L'éducation sanitaire.
- Le contrôle de salubrité des locaux et dépendance scolaire.

Le programme de santé scolaire: est l'ensemble des activités et des moyens mises en œuvre pour assurer à l'élève et l'étudiant un total de bien être physique, mental et social

### II -LES OBJECTIFS DU PROGRAMME DE SANTE SCOLIARE EN ALGERIE:

#### 2.1- Objectifs Intitutionnel

- Fournir à l'enfant et à l'adolescent un ensemble de prestation sur les plans préventif et éducatif afin de leur assurer un développement harmonieux physique, mental, intellectuel et social. »

#### 2.2 - Objectifs généraux

- Améliorer la qualité des prestations et le niveau de couverture sanitaire en milieu scolaire et universitaire.
- Développer des actions sanitaires basées sur l'approche par programme.
- Promouvoir l'éducation sanitaire dans les écoles, lycées et universités.
- Impliquer tous les secteurs concernés par la santé scolaire et universitaire

#### 2.3 - Objectifs intermédiaires

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels correspondant à l'importance de la population à couvrir.
- Améliorer les conditions et le contenu de la visite médicale systématique de dépistage.
- Mettre en place un suivi plus rigoureux des affections dépistées visant une amélioration de leur prise en charge.
- Faire participer les autres secteurs concernés par la santé scolaire.

#### III - STRATEGIES DU PROGRAMME DE SANTE SCOLAIRE

#### 3.1 **OBJECTIF** 1:

- Assurer le dépistage des maladies figurant dans la circulaire interministérielle n°01 du 06 Avril 1994 portant plan de réorganisation de la santé scolaire.

Dépistage des élèves du préscolaire, de la 1ere année primaire à la 3eme année secondaire, y compris les établissements privés agréés par l'état et les écoles coraniques.

- ✓ Dépistage précoce pour les enfants en situation d'handicap
- ✓ Priorité aux classes d'examen (4eme année moyenne et 3eme année secondaire)
- ✓ Intéresse tous les étudiants résidants des cités universitaires lors de leurs inscriptions ainsi que le personnel de cuisine et de service des cités universitaires.

#### **\*** ACTIVITES

- 1. Diffuser à l'ensemble des personnels de santé concernés par les activités de santé scolaire, la circulaire interministériel n°01 du 06 avril 1994.
- 2. Arrêter en accord avec les responsables des autres secteurs concernés, le dispositif opérationnel pour l'année:
  - Unité de Dépistage et de suivi (UDS),
  - Dossiers médico-scolaires,
  - Questionnaires enseignants et parents,
  - Choisir les locaux
  - Etudier le transport des élèves
  - Présenter les besoins en personnel
  - Fiche "rôle de l'enseignant" (CIM no 1 du 6/4-94) scolaire, compléter la formation ...)
  - Réunir les médecins de santé
  - Compléter la formation
- 3. Etablir et diffuser le calendrier des visites de dépistage : obtenir la liste des établissements scolaires (localisation effectifs par classe)
- 4. Faire les visites de dépistage :

Le dépistage consiste à la recherche des affections suivantes :

- Rhumatisme articulaire aigu (RAA)
- Malnutrition protéino-énergétique
- Goitre (dans les régions d'endémie)
- Anémie carentielle
- Vaccination
- Problèmes bucco-dentaires
- Problèmes de santé mentale
- Insuffisance rénale chronique (problème uro-néphrologiques)
- Diabète
- Asthme
- Epilepsie
- Hypoacousie
- Conjonctivite chronique
- Déformation du rachis
- Parasitose
- Ectopie testiculaire
- Enurésie.
- 5. Traiter les affections aiguës.

# \* MOYENS

- . Circulaire reproduite à plusieurs exemplaires
- . Calendrier du dépistage reproduit à plusieurs exemplaires
- . Transport des élèves ou transport de l'équipe.
- . Abaisse-langues, labstix, pré listes.
- . Ordonnanciers, produits pharmaceutiques disponibles

# **\*** EVALUATION

**Indicateurs du dépistage** : Population des classes des élèves du préscolaire, de la 1ere année primaire à la 3eme année secondaire / population scolaire totale:

- Nombre d'élèves examinés en classes préscolaire et de la 1ere année primaire à la 3eme année secondaire.
- Nombre total d'élèves inscrit;

# Indicateurs de coût, sondage sur la réception :

- Nombre de plans opérationnels réalisés / prévus
- Nombre de planning reçus
- Nombre d'élèves examinés
- Nombre de dossiers remplis
- Nombre de questionnaires remplis
- Nombre d'élèves présentant une pathologie
- Nombre d'élèves traités pour une ou plusieurs pathologies

# 3.2 **OBJECTIF** 2:

- Assurer le suivi et la prise en charge des enfants dépistés.

#### \* ACTIVITES

- 1. Enregistrer l'ensemble des élèves nécessitant un suivi
- 2. Programmer le suivi de ces élèves et l'envoi de leurs convocations
- 3. Informer les parents et les enseignants des enfants nécessitant un suivi.
- 4. Mettre en place un dispositif permettant le contrôle de la prise en charge effective par les services spécialisés.

# Les affections nécessitant un suivi :

- Amaigrissement, hypotrophie.
- Pâleur des conjonctives
- Difficultés scolaires
- Troubles du langage
- Troubles du comportement
- Baisse d'acuité visuelle
- Strabisme, ptôsis, nystagmus
- Conjonctivite chronique
- Hypoacousie
- Rhinite chronique
- Goitre
- Antécédent de R.A.A
- Souffle organique
- Diabète
- Asthme
- Epilepsie

- Déformation du rachis
- Déformation des membres
- Ectopie testiculaire
- Enurésie
- Dysurie pollakiurie
- Absentéisme répété (signalé par l'enseignant ou le directeur)
- Retour d'hospitalisation (signalé par l'enseignant ou le directeur)
- Affection chronique grave (retrouvée dans les documents ou en consultation)

# \* MOYENS

- Registres (1 par UDS)
- Feuilles de convocations (10 à 20% de la population scolaire)
- Fiches de liaison (5 à 10 % de la population scolaire)

#### **\*** EVALUATION.

- Nombre de registres de suivi / nombre UDS
- Nombre d'élèves programmés pour le suivi / UDS
- Nombre de parents reçus/ convoqués
- Nombre d'enseignants informés / à informer
- Nombre de réunions d'information
- Nombre de suivis complets/ nombre d'inscrits au suivi
- Nombre de prises en charge effectives/ nombre d'élèves orientés par UDS.

# 3.3 **OBJECTIF 3** :

vaccination

# \* <u>ACTIVITES</u>

- Vaccination:
- 1. 1 ere année primaire : DTP Enfant + ANTIROUGEOLEUX
- 2. 1ere année moyenne : DT Adulte POLIO
- 3. 1 ere année secondaire : DT Adulte POLIO

#### **\*** EVALUATION

- Nombre de cicatrices de BCG absentes
- Nombre de vaccinations effectués

# 3.4 Objectif 4:

- Assurer le contrôle d'hygiène des locaux scolaires et de leurs annexes.

# \* ACTIVITES

- 1. Procéder à une réunion permettant de sensibiliser les secteurs concernés.
- 2. Visiter les locaux conformément aux procédures décrites dans la fiche technique n°7 du manuel et signaler aux responsables de l'Education ou/et des collectivités locales, les anomalies constatées.
- 3. Contrôler l'exécution des travaux corrigeant les anomalies signalées
- 4. Etablir un procès-verbal annuel des réalisations.

# \* MOYENS

Fiches techniques de contrôle des locaux

# **\*** EVALUATION

- . Nombre de réunions effectuées par wilaya et par EPSP
- . Nombre de locaux visités et de P.V. établis
- . Nombre de contrôles
- . Nombre de P.V.

#### 3.5 **OBJECTIF** 5:

- Promouvoir l'éducation pour la santé en milieu scolaire.

#### \* ACTIVITES

- 1- Etablir en collaboration avec les personnels des autres secteurs concernés un programme annuel d'éducation pour la santé
- 2- Réunir le matériel de communication nécessaire.
- 3- Appliquer le programme établi par MSPRH

# **\*** MOYENS

Matériel de communication

#### **\*** EVALUATION

- Nombre de réunions de préparation
- Nombre de listes de thème

# **RESSOURCES:**

#### **LOCAUX**

Les salles de classe s'étant relevées inadéquates pour effectuer un dépistage scientifiquement valide, il importe de trouver et d'équiper d'autres locaux, mieux adaptés, partout ou cela sera possible, ces locaux seront organisés en «unité de dépistage et de suivi»

## Description de l'unité de dépistage et de suivi (U.D.S) :

Une U.D.S comprend:

- 01 cabinet médical normalisé, chauffé, bien éclairé, avec deux vestiaires
- 01 cabinet du chirurgien- dentiste
- 01 cabinet du psychologue
- 01 Salle « paramédicale », longue de 5m (pour optométrie), bien éclairé et abritant secrétariat et documents.
  - 01 Salle d'attente, avec accès aux vestiaires
  - 01 Bloc sanitaire à proximité.

#### **LOCALISATION**

Par exigence de proximité de la population scolaire, il conviendra d'équiper au mois une U.D.S au chef-lieu de chaque commune (correspondant à une ou plusieurs écoles intégrées). L'U.D.S peut être localisé :

- Dans une unité de santé de base.
  - Dans un local dégagé par les collectivités locales
  - Dans un établissement scolaire à condition qu'il soit ouvert à tout élève des autres établissements, 44 heures par semaine et durant toute l'année y compris les périodes des congés scolaires.
  - Dans un local spécialement aménagé.
  - Dans un clinomobile pour les éparses.

#### Une équipe de santé scolaire est composée de :

- 01médecin de santé solaire
- 01chirurgien dentiste
- 01psychologue
- Deux ou trois paramédicaux

Une population scolaire de **4000 élèves** dans une commune nécessite l'utilisation d'une U.D.S à plein temps (visites de dépistage, suivi, consultation, évaluation).

# VI - ACTIVITES A REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME NATIONAL DE SANTE SCOLAIRE :

- Visites médicales systématiques de dépistage.
- Suivi et prise en charge des affections dépistées.
- Contrôles d'hygiène et de salubrité des établissements scolaires.
- > Education Sanitaire.
- > Vaccination (1AP, 1AM et 1AS)

.

# 4-1VISITES MEDICALES SYSTEMATIQUES DE DEPISTAGE:

Elles concernent tous les élèves scolarisés des écoles publiques, privés agréées par l'état ainsi que les écoles coraniques

- Pré scolaire à 3éme Année secondaire

#### 4.2- VACCINATION:

La population cible est:

➤ 1<sup>et</sup> Année Primaire : D.T.Enf Polio - Anti Rougeoleux

➤ 1<sup>er</sup> Année Moyenne: D.T.Adul Polio

➤ 1<sup>er</sup> Année Secondaire : DTAdul Polio

# 4.3- CONTROLES D'HYGIENE ET DE SALUBRITE DES ETABLISSEMENTS:

- comité (Représentants Education, santé, Collectivités Locales)
- Visites des classes, des sanitaires, dortoirs et cantines
- Contrôles : la qualité de l'eau potable, Bâches à eau, citernes et évacuation des eaux usées
- Personnel des cantines:

Bilan: téléthorax, coproparasitologie des selles, syphilis (Bw), etc.